



## Solutions possibles pour éviter l'endettement

-----  
Par kimmy

Bonjour Madame , ,Monsieur...

Suite à un accident de travail le 30/10/2012, je suis en arrêt 2 mois au minimum.Création S.A.S.U depuis moins d'1 an, je suis assimilée salariée . Durant cette période , je n'ai pu me versée de salaires réguliers car je payais déjà difficilement mes charges trop lourdes: 1200 euros par mois... Je n'ai pas trouver d'esthéticienne remplaçante : trop cher et pas assez de clientèle.

Et surtout , l'assurance que me proposait ma banquière pour me couvrir en cas d'accident était beaucoup trop chère pour moi.. Ayant 30 ans et exerçant un métier plutôt sans risque et agréable..je ne m'attendait pas du tout à tomber et a me faire une double fracture de la cheville.

Mon arrêt de travail va me faire perdre le peu de clientèle que j'ai pu fidéliser.

En bref, j'ai les charges à payer , le crédit à rembourser et je n'ai aucune ressource financière.

Pourriez vous,s'il vous plait,m'aider?????.je suis complètement perdue.

Je vous remercie.

Cordialement.